

# CHARTRE D'ENGAGEMENT

## LES COMPAGNONS DES SENS

*Médiation animale – Relation d'aide individuelle*



LES COMPAGNONS DES SENS

### PRÉAMBULE

La présente charte formalise les engagements éthiques, professionnels et relationnels des Compagnons des Sens dans le cadre des accompagnements individuels proposés en médiation par l'animal. Elle constitue un repère partagé entre le ou les intervenant(s), les personnes accompagnées et, le cas échéant, les structures partenaires.

---



### CADRE DES ACCOMPAGNEMENTS

- Les accompagnements proposés relèvent de la **relation d'aide et du soutien au mieux-être**.
- Ils ne se substituent en aucun cas à un suivi médical, psychologique ou thérapeutique.
- Chaque intervention est **individualisée**, ajustée au rythme, aux capacités et aux besoins de la personne accompagnée.



### ENGAGEMENTS ENVERS LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Les Compagnons des Sens s'engagent à :

- Accueillir chaque personne avec respect, bienveillance et sans jugement.
- Garantir un cadre clair, sécurisant et confidentiel.
- Favoriser l'autonomie, l'estime de soi et le pouvoir d'agir.
- Respecter les limites personnelles et émotionnelles de chacun.
- Orienter vers d'autres professionnels lorsque la demande dépasse le champ d'intervention proposé.

# CHARTRE D'ENGAGEMENT

## LES COMPAGNONS DES SENS

*Médiation animale – Relation d'aide individuelle*



LES COMPAGNONS DES SENS



### ENGAGEMENTS ENVERS LES ANIMAUX MÉDIATEURS

Les animaux sont considérés comme des **partenaires d'intervention à part entière**. Les Compagnons des Sens s'engagent à :

- Garantir leur bien-être physique, émotionnel et relationnel.
- Assurer un **suivi vétérinaire régulier**, dans l'intérêt des animaux et de la sécurité des personnes accompagnées.
- Faire intervenir uniquement des animaux **préparés et formés aux situations de médiation**, dans le respect de leurs capacités et de leur tempérament.
- Respecter leurs besoins de repos, de retrait et leurs signaux de fatigue ou d'inconfort.
- Ne jamais imposer d'interaction contraignante ou contraire à leur nature.



### POSTURE PROFESSIONNELLE ET COLLABORATION

- Les interventions sont **pensées, réfléchies et ajustées** en amont.
- Lorsque le contexte le nécessite, elles sont **construites et menées en collaboration avec les équipes éducatives, sociales ou de soins**, dans le respect des rôles et compétences de chacun.
- L'intervenant adopte une posture de présence, d'écoute, de non-directivité et de responsabilité.



### SÉCURITÉ ET RESPONSABILITÉ

- Les règles d'hygiène, de prévention des risques et de sécurité sont strictement respectées.
- Toute situation mettant en danger une personne ou un animal entraîne l'adaptation ou l'arrêt immédiat de l'intervention.

# CHARTRE D'ENGAGEMENT

## LES COMPAGNONS DES SENS

*Médiation animale – Relation d'aide individuelle*



LES COMPAGNONS DES SENS



### ENGAGEMENT RÉCIPROQUE

L'adhésion à cette charte implique le respect du cadre posé, des limites définies et des valeurs portées par les Compagnons des Sens.



### VALIDATION ET SIGNATURE

**Je soussigné(e), reconnais avoir pris connaissance de la présente charte et m'engage à en respecter les principes.**

**Nom et prénom :** .....

**Fonction / Lien avec l'accompagnement :** .....

**Dénomination de la structure et coordonnées.....**

.....

.....

.....

**Date :** ..... **Signature :**